

TOURNÉE ANNUELLE
DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS AUX
PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que
M^{me} VAPPÉREAU, agent du Cadastre sera
de passage en commune au cours du (des) mois
de FÉVRIER 2019 afin de procéder aux mises à
jour annuelles de la documentation cadastrale et à
la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur
l'ensemble du territoire communal et à prendre
contact avec les administrés.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire
soussigné.

A Chollet, le 04/02/19